

Table de correspondance

Exemple : La 8e résolution proposée aux assemblées des 8 juillet et 4 août 2021 correspond à la 1ère résolution proposée à l'assemblée générale du 28 octobre 2021.

Résolution	AG 08.07.2021 / AG 04.08.2021	AG 28.10.2021
Autorisation à donner au conseil d'administration de consentir, sans droit préférentiel de souscription, des options de souscription ou d'achat d'actions au profit des membres du personnel salarié de la Société et des mandataires sociaux	8	1
Autorisation à donner au conseil d'administration de procéder à une attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié de la Société et des mandataires sociaux	9	2
Délégation de pouvoirs à donner au conseil d'administration pour décider du regroupement des actions de la Société	10	3
Délégation de pouvoirs à donner au conseil d'administration à l'effet de procéder à une réduction du capital social par voie de réduction de la valeur nominale des actions	11	4
Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet de procéder à une réduction du capital social motivée par des pertes par voie de réduction de la valeur nominale des actions	13	5
Délégation de compétence à donner au conseil d'administration pour décider du regroupement ou de la division des actions	14	6
Délégation de compétence à donner au conseil d'administration pour décider de l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de la Société ou à des titres de créances avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	15	7
Délégation de compétence à donner au conseil d'administration pour décider de l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de la Société ou à des titres de créances, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par voie d'offre au public	16	8
Délégation de compétence à donner au conseil d'administration pour décider de l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la Société ou à des titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription, au profit de personnes nommément désignées ou de catégories de personnes	17	9
Délégation de compétence à donner au conseil d'administration, en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription, pour augmenter le nombre de titres à émettre	18	10
Plafond global des augmentations de capital	20	11
Modification de l'article 2 des statuts de la Société	21	12